

CARTE BLANCHE : "CERTAINS INDUSTRIELS UTILISENT LES AMBIGUÏTES DU MARQUAGE MADE IN FRANCE"

jeudi, 14 septembre 2017

Aujourd'hui et demain, à Reims, se tiennent les Assises du Produire en France. L'occasion pour Carte Blanche Partenaires de rappeler son engagement en faveur d'une fabrication hexagonale conforme aux standards des labels Made in France et Origine France Garantie.

"Chez Carte Blanche Partenaires, nous sommes convaincus que produire en France contribue pleinement à notre mission première de maîtrise des coûts du système de santé français, ainsi que de délivrance de produits de qualité. Notre volonté est de répondre aux attentes des citoyens en proposant une offre optique sans reste-à-charge, mais nous mettons un point d'honneur à ce que la qualité de l'équipement n'en soit pas pour autant dégradée. Nous sommes ainsi en lien direct avec les sites de production et pouvons nous assurer de la traçabilité des produits". Alors que les Assises du Produire en France débutent aujourd'hui même à Reims, Jean-François Tripodi, directeur général du réseau, profite de cet événement pour défendre son offre Carte Blanche-Prysmé. C'est en effet dans ce cadre, rappelons-le, que les montures 1796 ont vu le jour. Elles sont réalisées par quatre usines (Lucal, ModernOptic, Cemo et Piccoli) et leurs sous-traitants locaux, dans les vallées de l'Ain et du Jura. "Parmi les 36 modèles renouvelés chaque année, 12 sont labellisés Origine France Garantie et 24 modèles sont labellisés Made in France. Le label Origine France Garantie exige que 55% du produit soit fabriqué en France. Les montures 1796 labellisées OFG se situent entre 75 et 85%. Le Made In France veut que 35% minimum de la valeur ajoutée soit réalisée en France. Les montures 1796 labellisées Made In France se situent à 55% de la valeur ajoutée en France", tient-on à rappeler chez Carte Blanche. Une façon de montrer que le réseau respecte pleinement la règle du jeu des labels puisque ses produits vont bien au-delà des standards attendus. Or ce n'est pas toujours le cas ailleurs, épingle le directeur général de Carte Blanche : "Cet engagement dans les territoires, comme notre forte volonté de valoriser le savoir-faire de nos lunetiers, est un élément constitutif de Carte Blanche Partenaires. Nous constatons néanmoins que le label Made in France est régulièrement contourné et certains industriels utilisent les ambiguïtés du marquage. Ce détournement est extrêmement préjudiciable au label mais aussi à l'ensemble des acteurs qui se sont engagés en faveur de la production française". Un "contournement" et un "détournement" qui ne manqueront pas, sans nul doute, d'être abordés aujourd'hui et demain lors des Assises du Produire en France.